L'EXPÉRIENCE EN ENTREPRISE







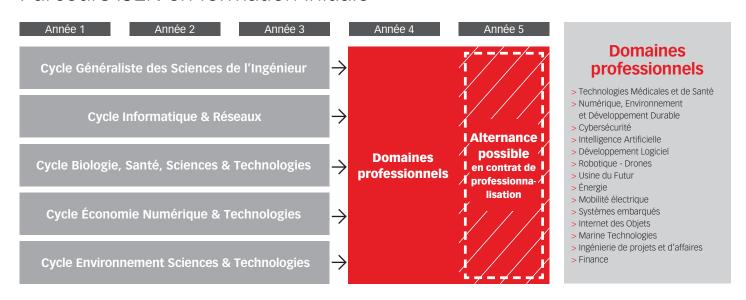
Former ensemble vos ingénieurs de demain

L'intégration des ingénieurs en entreprise est la finalité de la formation ISEN.

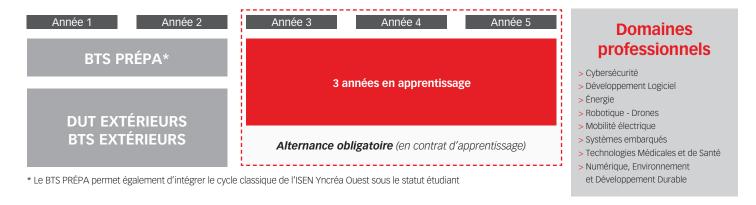
Afin qu'elle soit la plus efficace possible, il est nécessaire de former les étudiants en tenant compte des réels besoins des organisations et de trouver ainsi une adéquation entre enseignement et insertion professionnelle. Par ailleurs, toute entreprise de 250 salariés et plus doit respecter un effectif seuil de 5 % de jeunes (de moins de 26 ans) en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Dans ce contexte, l'ISEN Ouest vous propose différents modes d'accès pour l'intégration de nos futurs ingénieurs dans vos entreprises : stages, contrats de professionnalisation et d'apprentissage.

Parcours ISFN en formation initiale



Parcours ISEN en formation par apprentissage en partenariat avec l'ITII Bretagne





Les stages en entreprise tout au long du cursus

Associatifs, ouvriers, techniques ou de pré-intégration, les stages rythment le cursus de l'élève-ingénieur. Ils lui permettent d'acquérir une connaissance diverse et complète de l'entreprise et de ses enjeux afin de monter en compétences tout au long de son parcours.

Année 5 - Stage de fin d'études

Période de 6 mois, de début avril à fin septembre, en France ou à l'international.

- Les objectifs sont multiples et vont permettre à l'étudiant de se plonger dans la réalisation d'un projet conséquent pour l'entreprise pour lequel il devra prendre le rôle d'un ingénieur (débutant) et se confronter à tous les aspects de la gestion de celui-ci. En plus de la technicité du sujet, l'étudiant devra s'adapter aux contraintes de fonctionnement de l'entreprise, prendre en compte les aspects sociaux et économiques de la gestion de projet. Il découvrira aussi les différents rôles et acteurs de l'organisation.
- L'étudiant est encadré par un tuteur académique qui assure son suivi en entreprise.
- Tous ces éléments vont permettre à l'étudiant de préparer efficacement son entrée dans la vie professionnelle.

ÉVALUATION

Soutenance et rapport

Année 4 - Stage technique d'application

Période de 3 à 4 mois, d'avril à septembre, en France ou à l'international.

- Ce stage va permettre à l'étudiant, dans le cadre de la réalisation d'un projet d'entreprise, de mettre en avant les connaissances acquises lors de sa formation. Il va ainsi se confronter aux réalités de l'entreprise par son intégration dans une équipe, apporter une solution technique à une problématique donnée et enfin acquérir les éléments qui lui permettront de faciliter son orientation et son entrée dans la vie professionnelle. Les étudiants intéressés peuvent effectuer leur stage de 4º année dans l'entreprise avec laquelle ils souhaitent effectuer leur contrat de professionnalisation en 5º année.
- L'étudiant est encadré par un tuteur académique qui assure son suivi en entreprise et répond à ses interrogations techniques.

Année 2 - Stage ouvrier

ÉVALUATION TECHNIQUE

Soutenance, rapport et bilan humain et social

Période d'un mois, l'été, en France ou à l'international.

• Ce stage est une occasion exceptionnelle d'étudier, en situation, le fonctionnement d'une entreprise, entité économique et sociale avec ses particularités humaines, techniques et organisationnelles. L'étudiant doit répondre à des tâches d'exécution dans la production ou l'organisation du service. Il observe ainsi les interactions dans la structure : communication, décision, implication, motivation...

Année 1 - Stage associatif

Période de 2 semaines, en France ou à l'international.

• L'objectif de ce stage est de fournir à l'étudiant l'occasion d'expérimenter différentes compétences en étant référent d'un groupe. En se mettant au service d'un projet collectif, il va devoir faire appel à son sens de l'écoute d'autrui, découvrir les constantes de l'autorité et les facteurs de la motivation, ainsi que la capacité à s'adapter à un public spécifique.

Expérience à l'international

À tout moment de leur cursus, les étudiants doivent effectuer une expérience d'un semestre à l'international (stages, semestre académique à l'étranger).



Le contrat de professionnalisation

en dernière année (Bac +5)



Présentation

L'ISEN Ouest propose aux étudiants de réaliser la dernière année de formation en alternance. Ceux qui optent pour ce mode de formation sont salariés d'une entreprise avec laquelle ils sont liés par un contrat de professionnalisation. L'année s'articule autour de périodes de formation à l'école et de périodes de travail en entreprise. Chaque année, plus de 90 % de la promotion choisissent cette formule avec des entreprises aussi diverses que Arkea, Capgemini, Doctolib, Naval Group, Sopra Steria, Thalès, Niji, Ifremer, Accenture, INEO, Orange, OVH... La mise en place de l'alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation nécessite l'accord de l'ISEN Ouest.

L'entreprise

L'entreprise signe un contrat de professionnalisation avec les étudiants pour une durée d'un an. L'étudiant devient alors salarié de l'entreprise.

La formation à l'école représente environ 25 % de la durée totale du contrat. Un OPCO prend en charge financièrement tout ou une partie de ces actions d'évaluation, d'accompagnement et de formation (coût pédagogique). Pendant le premier semestre de la 5^e année, les étudiants-salariés pratiquent une alternance courte (périodicité d'une à trois semaines). Le 2e semestre est réalisé à temps plein en entreprise (cf. calendrier ci-dessous).

Le contrat de professionnalisation n'est accessible, pour le moment, qu'aux entreprises privées.

L'alternant

L'étudiant devient salarié de l'entreprise après signature du contrat de professionnalisation : il a alors le même statut que les autres employés de l'entreprise.

Le salaire minimum conventionnel varie d'une convention collective territoriale à l'autre.

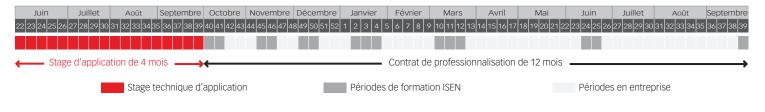
L'alternance facilite l'intégration de l'étudiant dans la vie professionnelle. La gratuité des frais de scolarité associée à une rémunération encadrée par la loi permet à l'alternant de gagner en autonomie, tout en entrant progressivement dans la vie active.



Domaines professionnels

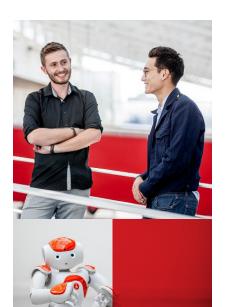
- > Technologies Médicales et de Santé
- > Numérique, Environnement et Développement Durable
- > Cybersécurité
- > Intelligence Artificielle
- > Développement Logiciel
- > Robotique Drones
- > Usine du Futur
- > Énergie
- > Mobilité électrique
- > Systèmes embarqués
- > Internet des Objets
- > Marine Technologies
- > Ingénierie de projets et d'affaires
- > Finance

Calendrier prévisionnel - alternance à l'ISEN Ouest en dernière année





#Brest



8 domaines professionnels

- > Cybersécurité
- > Développement Logiciel
- > Énergie
- > Robotique Drones
- > Mobilité électrique
- > Systèmes embarqués
- > Technologies Médicales et de Santé
- > Numérique, Environnement et Développement Durable

L'apprentissage en 3 ans

(de Bac +2 à Bac +5)



Présentation

La formation d'ingénieur par apprentissage de l'ISEN Ouest a été créée en partenariat avec l'ITII-Bretagne. Elle répond à un besoin économique fort. En effet, le nombre de jeunes formés dans les secteurs du numérique et de l'électronique est actuellement largement insuffisant pour répondre à la demande des entreprises de l'industrie et des services.

L'entreprise

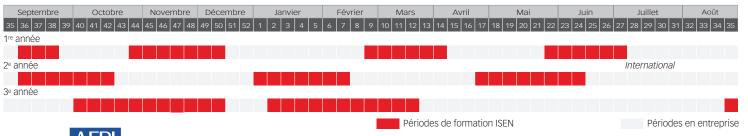
L'entreprise d'accueil signe un contrat d'apprentissage de 3 ans avec l'étudiant qui acquiert ainsi le statut de salarié. Il perçoit alors une rémunération mensuelle, y compris pendant les périodes de formations de l'ISEN.

Cette rémunération (% du SMIC) est calculée en fonction de son âge et de l'année de formation.

L'apprenti

Ce cursus par alternance permet aux étudiants qui privilégiaient des études courtes d'envisager la poursuite de leur formation en contact étroit avec le monde industriel. La gratuité des frais de scolarité associée à une rémunération encadrée par la loi permet à l'ingénieur-apprenti de gagner en autonomie, tout en entrant progressivement dans la vie active.

Calendrier prévisionnel - apprentissage 3 ans à l'ISEN Ouest



Cette formation est également accessible à vos salariés dans le cadre de la formation continue.





ISEN Bres

20, rue Cuirassé Bretagne - CS 42807 - 29228 Brest Cedex 2 Tél. : +33 (0)2 98 03 84 00

ISEN Nantes

33 Q, av. du Champ de Manœuvre - 44470 Carquefou Tél. : +33 (0)2 30 13 05 60

#Brest

Carole DANZÉ Tél.: 02.30.13.02.52 carole.danze@isen-ouest-yncrea.fr

#Nantes

Marie BERG marie.berg@isen-ouest.yncrea.fr 02 30 13 05 74



fr.linkedin.com/company/isen-yncrea-ouest

